Rapport d'activités

association Ecoparc

2016

FAUBOURG DU LAC 5, CP 2206
CH-2001 NEUCHÂTEL
+41 32 721 11 74, WWW.ECOPARC.CH, INFO@ECOPARC.CH

Editorial

Depuis 16 ans, l'association Ecoparc poursuit ses projets avec résolution et enthousiasme. Au cours des années, les collaborateurs et les membres de l'association ont eu la satisfaction de voir le développement durable de plus en plus intégré dans les politiques publiques tout comme dans les processus économiques. Le développement durable est ainsi progressivement devenu un enjeu majeur pour les acteurs économiques et politiques.

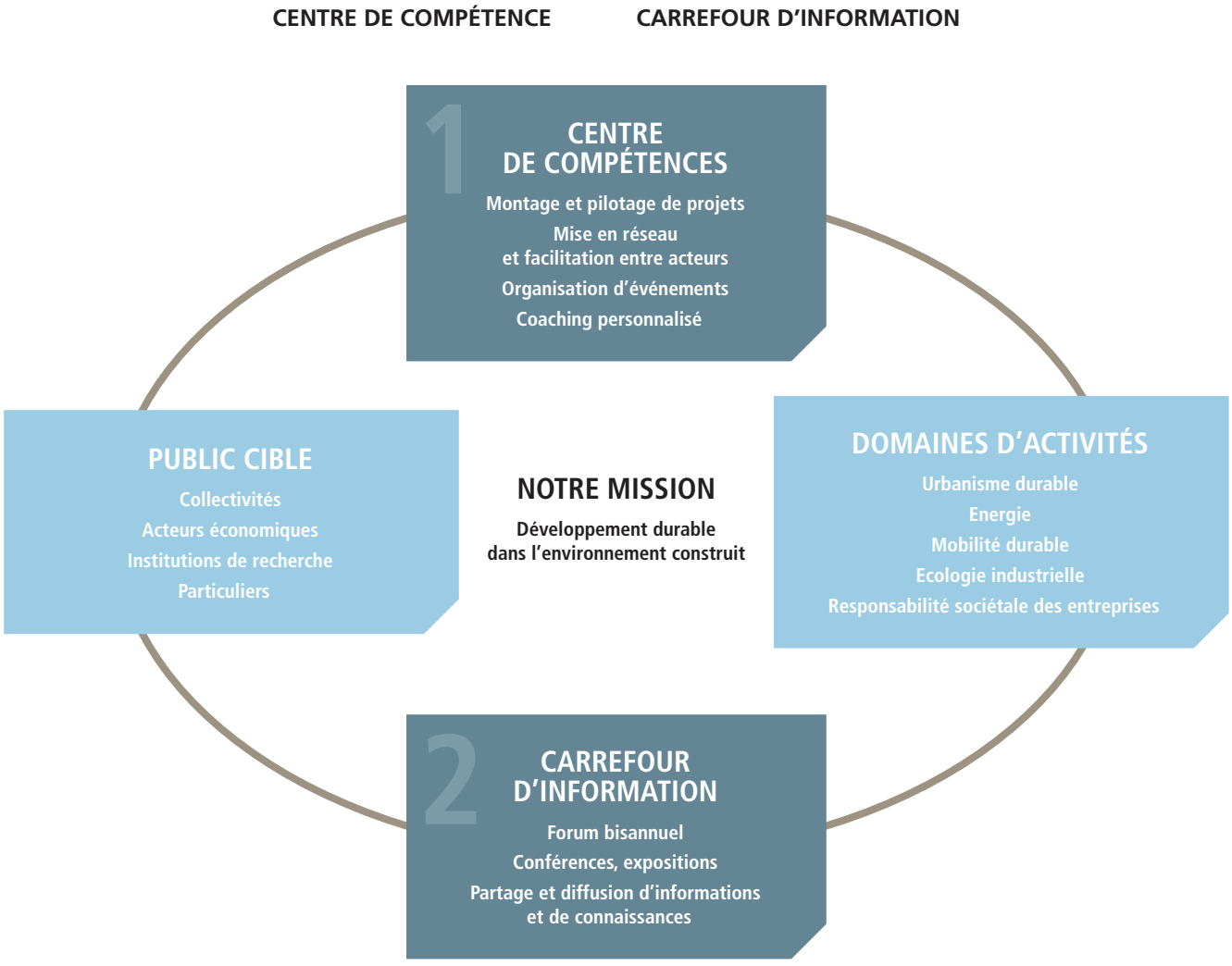
Acteur engagé de cette dynamique, Ecoparc ouvre maintenant une nouvelle voie, en créant un réseau des parcs d'activités inédit en Suisse, dont le but sera précisément de permettre aux acteurs concernés de partager et d'échanger leurs expériences et leurs connaissances, pour favoriser un développement économique durable des zones industrielles.

Nous vous laissons le plaisir de découvrir ce nouveau projet, prendre des nouvelles de ceux qui se sont déroulés durant l'année 2016 et des quelques autres nouveautés que nous nous réjouissons de vous présenter et partager avec vous. Bonne lecture à toutes et à tous.

Anne-Marie Van-Rampaey et Suren Erkman
Coprésidents

L'association

Ecoparc est une association apolitique, à but non lucratif et reconnue d'utilité publique. Active depuis 16 ans, son objectif est de favoriser l'intégration du développement durable dans l'environnement construit. Pour cela elle travaille sur 2 axes :



L'équipe



De gauche à droite :

Kimberley Mees
Danièle Verguet
Aude Boni Wagner
Daniel Oswald

Le comité

Suren Erkman, Coprésident — Anne-Marie Van-Rampaey, Coprésidente — Denis Flückiger, Secrétaire — Mathieu Erb, Trésorier

Olivier Arni, Isabelle Chevalley, Théo Huguenin-Elie, Laurent Kurth, Jean-Michel Liechti, François Marthaler, Olivier Neuhaus, Caroline Plachta, Emmanuel Rey, Pierre-Alain Rumley

Nouveau projet de recherche transfrontalier pour la transition énergétique et durable des quartiers

Le 3 novembre 2016 démarrait le nouveau projet INTERREG V (axe 2, objectif spécifique 5), REQUEST - Transition vers la durabilité et réhabilitation de quartiers existants.

Ce projet a pour but de mettre en place un dispositif et une équipe interdisciplinaire et transfrontalière autour de l'évaluation, le suivi, la valorisation et l'accompagnement de projets de quartiers en voie de réhabilitation en France et en Suisse. Il permettra d'enrichir les compétences développées jusqu'à ce jour en matière de suivi et d'évaluation des quartiers durables neufs, en intégrant la question des quartiers existants à rénover et à redynamiser, en valorisant les retours d'expériences suisses et français et en favorisant la compréhension et les pratiques communes de part et d'autre de la frontière.

En s'appuyant sur un centre de compétences (réseau de partenaires, plateforme, centre de ressource, dispositif d'analyse), il a pour objet de mettre en place une cellule d'aide à la planification auprès des collectivités publiques pour élaborer des stratégies de revitalisation et réhabilitation des quartiers urbains sous l'angle de la durabilité. La finalité de telles démarches est d'améliorer le cadre de vie et réduire les nuisances (pollutions issues de la combustion des énergies, bruit), rendre plus attractifs ces quartiers pour les habitants et lutter in fine contre l'étalement urbain.

Les quartiers d'expérimentation du projet sont situés : dans le Grand Genève avec les Villes d'Onex pour la Suisse et Annemasse pour le côté français; le canton de Vaud avec les Villes de Montreux et du Mont-sur-Lausanne); et pour l'Arc Jurassien Les Villes du Locle, de Besançon et de Maîche.

L'association Ecoparc participe à ce projet en tant qu'antenne régionale de l'arc-jurassien et sera responsable de l'analyse du quartier pilote «les Jeannerets-Corbusier» au Locle. Un premier workshop a été organisé le 15 décembre à Besançon sur le thème de la rénovation énergétique dans les centres anciens.

Mobilité durable en entreprise

Cette plateforme, mise en place en 2014 et qui a pour objectif de favoriser les échanges et le développement de solutions communes au niveau de la mobilité professionnelle des entreprises présentes en Ville de Neuchâtel et environs, est pilotée par l'association Ecoparc.

En 2017, les 10 entités adhérentes, Shire, la BCN, le CPLN, le CSEM, EPFL-Microcity, la HE-Arc, Johnson & Johnson, Phillip Morris, l'Université de Neuchâtel et la Ville de Neuchâtel, se sont réunies dans les locaux de Johnson&Johnson.

Cette séance a permis aux adhérents de découvrir les actions mises en place par la Ville de Neuchâtel en faveur de la mobilité douce. Elle a également été l'occasion d'un retour d'expérience sur le plan de mobilité de Johnson&Johnson et de discuter des mesures de covoiturage adoptées par les différentes entités, d'en relever les difficultés et de chercher des solutions.

Mise en réseau pour développer des parcs d'activité durables

Après plusieurs rencontres et visites chez nos amis de l'association PALME France (réseau national des parcs d'activité durables), nous avons été convaincus de la pertinence et l'utilité d'un tel réseau en Suisse.



Ecoparc s'est donc décidée, par le biais d'un partenariat avec PALME France, à créer une antenne suisse de ce réseau, dans le but de dynamiser et favoriser le développement durable des zones d'activités. Le projet, qui va se mettre en place courant 2017, a été retenu par l'ARE comme programme d'encouragement au développement durable.

Ce réseau est également en pleine expansion dans l'ensemble des régions francophones, et une première réunion internationale a eu lieu à Neuchâtel, réunissant les représentants de PALME France, Québec, Wallonie et Suisse. Le but de cette rencontre était de mettre en évidence les problèmes et besoins communs et d'évaluer la pertinence d'une collaboration entre les différents pays.

Urbaine.ch communique les grands projets urbains des villes

En 2016 urbaine.ch a choisi de s'associer à deux grands évènements du canton pour présenter les grands projets d'urbanisme menés par les Villes neuchâteloises : le Salon de l'immobilier Neuchâtelois (SINE) et les Journées Européennes du Patrimoine (JEP)

Ainsi le 15 juin, lors la première journée de l'architecture et de l'urbanisme présentée par le SINE, une table ronde a été organisée réunissant les responsables politiques et techniques du canton et des villes, ainsi que deux architectes de renom pour discuter de l'avenir urbanistique de la région autour de la question : «La grande agglomération Neuchâtel 2050 – Visions futuristes provocantes ou réalistes ?». Le débat s'est déroulé sur la «place du village » de la manifestation et les discussions filmées ont été retransmises en direct sur tous les écrans du salon.



Samedi 10 septembre, l'équipe d'urbaine.ch a également participé à la 23ème édition des JEP dans les Villes de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds et du Locle pour trois visites sur l'urbanisme durable. Les visites se sont intégrées dans la thématique 2016 des JEP à savoir «Oasis des villes - Oasis des champs» qui soulevait la question cruciale de la densification urbaine et des conséquences de l'étalement sur nos paysages. La forte croissance démographique des villes et agglomérations suisses ces dernières années a eu pour conséquence d'accroitre la pression exercée sur le patrimoine construit et sur les parcs et jardins. Les visites proposées par urbaine.ch dans cette édition 2016, ont été : « Du Marais à l'écoquartier » au Locle ; « Cases vertes dans le damier chaux-de-fonnier » à La Chaux-de-Fonds ; et « Rendez-vous au jardin des thermes » à Neuchâtel.



Réseau des Villes de l'Arc Jurassien - RVAJ

Le programme Energie du Réseau des Villes de l'Arc Jurassien (RVAJ) a l'ambition de profiler l'Arc Jurassien comme région phare par rapport aux questions énergétiques. Les actions déployées dans ce programme tendent à rapprocher les communes impliquées de l'ambitieuse société à 2000 watts. L'année 2016 constitue le début de la 3ème étape de ce programme, avec la participation des communes de Bienne, Delémont, Le Locle, Neuchâtel, Moutier, Orbe, Porrentruy, Sainte-Croix, Saint-Imier et Tramelan. L'association Ecoparc assure la coordination du programme.

Voici quelques exemples d'activités qui ont été menées durant cette année 2016 : Un bilan sur les consommations liées à l'éclairage public a été réalisé pour mesurer l'évolution entre les année 2010 et 2015 ; les résultats révèlent une réduction pour l'ensemble des communes d'environ 20%, illustrant le grand travail opéré ces dernières années dans le remplacement des luminaires (le plus souvent avec des ampoule LED) et la mise en pratique d'une gestion optimisée de l'éclairage public (horaires, nombre de points lumineux, adaptation des puissances,…).

Un deuxième bilan concernant le développement des installations photovoltaïques sur le territoire des communes a permis d'identifier la production d'environ 5 millions de kWh/an entre 2010 et 2014, puis plus de 4 millions de kWh/an supplémentaires rien qu'en une année, de 2014 à 2015. Ces valeurs attestent de la forte progression du développement du solaire ces dernières années dans la région, tant au niveau des initiatives publiques que privées.

Au niveau des bâtiments, la commission énergie s'est engagée à adopter systématiquement la dernière version du «Standard Bâtiment» pour toutes nouvelles constructions et rénovations de bâtiments publics. Ceci est valable pour chacune des communes participant au programme.

L'année 2016 a également été marquée par le montage d'une campagne de sensibilisation sur l'alimentation durable, en collaboration avec la Fédération Romande des Consommateurs (FRC). Cette campagne se déroulera courant 2017 dans les dix communes participant au programme. Il s'agit d'une soirée conférence intitulée « Les labels ou le bon sens, que mettre dans mon assiette ? » qui proposera également un atelier crêpes didactique pour les enfants.

Ecologie industrielle et territoriale au Val-de-Ruz

La démarche d'écologie industrielle et territoriale initiée au Val-de-Ruz en 2015 avec un premier atelier de travail impliquant les acteurs économiques de la zone industrielle de Fontaines, a pu se poursuivre grâce au montage d'un projet NPR cofinancé par le canton de Neuchâtel et la commune du Val-de-Ruz, et en collaboration avec le RUN, Urbaplan et Sofies.

Ce nouveau projet consiste à coordonner deux initiatives, l'une dans une zone d'activité existante avec un très faible potentiel de développement (ZI de Fontaines) et une autre dans un secteur pressenti pour accueillir de nouvelles implantations à court/moyen terme (secteur du Chillou, entre Boudevilliers et Malvilliers). Les enseignements tirés serviront à disséminer les principes d'écologie industrielle et territoriale sur tout le territoire de la Commune de Val-de-Ruz et établir des recommandations pour l'ensemble des zones d'activités au niveau cantonal.

Durant cette année 2016, deux ateliers de travail ont été réalisés au sujet du développement économique de la zone du Chillou : le premier pour traiter de la « vocation et de l'organisation » du site et, le deuxième, pour définir le « concept de zone », c'est-à-dire les moyens et le mode de gouvernance nécessaires pour appliquer les objectifs fixés lors du premier atelier. Des représentants des milieux économiques, du service cantonal de l'économie, de la chambre du commerce et de l'industrie et de la commune du Val-de-Ruz y ont pris part, dans un esprit constructif et collaboratif. L'organisation et l'animation de ces ateliers ont été gérées en étroite collaboration par Sofies et Ecoparc.

Démarche durabilité de l'Université de Neuchâtel

L'association Ecoparc accompagne depuis 2010 la démarche développement durable de l'Université de Neuchâtel.

L'action nationale « bike to work» de ProVélo, menée pour la deuxième fois auprès des collaborateurs de l'Université à été un véritable succès. De quatre équipes ayant parcouru près de 2 000 km en 2015, nous sommes passés à onze équipes qui ont effectué 5 123 km en enfourchant leur petite reine au mois de mai 2016 !

L'opération zéro mégot, qui avait été organisée en 2011 et 2013, a été relancée lors de la rentrée de septembre 2016 pour rappeler aux étudiants, collaborateurs et professeurs les méfaits dus au jet de mégots en dehors des poubelles.

La troisième édition de la remise du Prix académique interdisciplinaire du développement durable a récompensé les travaux de deux étudiantes. Sophie Piquerez, en Faculté de droit, a analysé la problématique éolienne en Suisse, et en particulier dans le canton de Neuchâtel. Quant à Cécile Hediger, en Faculté de sciences économiques, elle a étudié la participation des agriculteurs à Extenso, une subvention visant à réduire l'usage de pesticides.

L'Université à poursuivi les projets lancés les années précédentes : campagne TerraCycle, actions de communications (page internet, articles thématiques dans la newsletter mensuelle « Trait d'Union », Campus Info et Journées Uni'Mobile), sans oublier les initiatives étudiantes.

Former les professeurs de géographie aux enjeux urbains des Villes et des cantons de l'Arc jurassien



Les villes et les cantons de l'Arc jurassien concrétisent des projets urbains d'envergure et s'engagent pour le développement durable de leur région. Leurs politiques visent des horizons 2030, 2050, qui concernent directement les jeunes générations. Faire connaître ces projets et en discuter en classe permet aux élèves de s'approprier le langage et les outils du développement durable dans l'environnement construit au programme du nouveau plan d'étude romand (PER) et intégré aux nouveaux moyens d'enseignements (MER). L'association Ecoparc et la HEP-BEJUNE se sont associés pour proposer une nouvelle offre de formation continue d'une journée aux professeurs de géographie du 3ème cycle et secondaire II. Le projet a pour but de présenter les grands projets urbains de l'Arc jurassien et de proposer des séquences d'enseignement aux professeurs sur les thématiques du développement durable dans l'environnement construit. La journée de formation sera consacrée aux enjeux actuels du développement durable du territoire et aux politiques en cours aux échelles locales et régionales. Au travers de cette formation, les enseignantes et enseignants auront la possibilité de présenter les défis de demain pour un développement urbain durable en se servant d'exemples pris dans l'espace de vie des élèves.

En novembre une première formule a pu être testée avec les étudiants professeurs de géographie de la HEP-BEJUNE avec la visite du quartier durable « le Corbusier » et de la nouvelle place de La Chaux-de-Fonds.

Ecologie industrielle au Parc d'activité des Saignoles au Locle

Le projet d'écologie industrielle retenu comme cas d'étude dans le programme d'encouragement de l'ARE s'est déroulé entre août 2015 et août 2016. Les entreprises Johnson&Johnson et Cartier et la Ville du Locle se sont réunies pour développer les synergies et dynamiser cet espace. Au terme de la phase pilote financée par l'ARE, les autorités communales et les entreprises se sont accordées pour poursuivre une démarche de développement continu de la zone, de manière à identifier et intégrer au fur et à mesure les nouveaux acteurs et assurer la continuité dans la mise en place de projets collaboratifs.



Les futures entreprises qui viendront s'installer dans la zone seront systématiquement invitées à intégrer le comité de pilotage et participeront au développement harmonieux de cet espace. Ce projet pilote a permis de développer un modèle de gouvernance, de cibler les acteurs liés de près ou de loin au développement de la zone, de lancer les premières actions d'écologie industrielle et territoriale et d'appréhender quelques scénarios pour le développement de l'espace promontoire que la Ville souhaite voir se développer pour renforcer l'attractivité de la zone et son rayonnement.



Et plus encore...

Notre **e-infos**, qui paraît trimestriellement, est distribuée sous format électronique à plus de 2000 personnes.
Elle recense et sélectionne pour vous les nouvelles pertinentes en matière de développement durable dans l'environnement construit et comporte des liens vers les sites internet d'intérêt.

Notre site **www.ecoparc.ch**, véritable infothèque en matière de développement durable dans l'environnement construit, est régulièrement tenu à jour et constitue un trésor d'informations.

Positionnée depuis ses tout débuts en tant qu'acteur pertinent du développement durable, l'association Ecoparc participe régulièrement à des **événements** reconnus afin de présenter ses projets. Ces événements sont également l'occasion de rencontres et d'échanges, favorisant ainsi l'émergence de nouvelles collaborations. Nous intervenons également dans les universités, hautes écoles ou écoles pour des **formations** ou présentations. Notre exposition itinérante **Mission possible : l'habitat de la société à 2000 watts** a séjourné dans plusieurs villes et villages à l'occasion d'événements variés ayant pour thème l'énergie.

BILAN	2016	2015
ACTIFS	**235'387**	**244'546**
Caisses	33	185
CCP	165'195	159'420
Banque	35'073	35'056
Débiteurs	2'997	33'648
Actifs transitoires	25'132	6'844
Mobilier et informatique	6'957	9'393

	2016	2015
PASSIFS	**235'387**	**244'546**
Créanciers	300	6'115
Passifs transitoires	14'475	9'793
Provisions	72'500	82'500
Capital	146'138	146'086
Résultat	1'974	52

PERTES ET PROFITS	2016	2015
TOTAL DES PRODUITS	**373'882**	**395'894**
Produits cotisations	32'600	38'271
Recettes projets	215'373	253'479
Subventions	80'243	93'500
Subventions européennes	0	5'266
Subvention Loterie romande	20'000	0
Autres dons	0	250
Recettes EE	28'011	15'921
Recettes extraordinaires - dissolution provision	10'000	0
-TVA due	-12'345	-10'793
TOTAL DES CHARGES	**371'908**	**395'842**
Charges projets	45'650	61'436
Charges de personnel	276'131	277'861
Autres charges d'exploitation	47'691	53'219
Amortissements corporels meubles	2'436	3'326
Provision stratégie et projets	0	0
RÉSULTAT	**1'974**	**52**

DEVENEZ MEMBRE !

Prière
d'affranchir

Association Ecoparc

Faubourg du Lac 5
Case postale 2206
CH-2001 Neuchâtel

Nos membres, partenaires et donateurs

L'association Ecoparc tient ici à remercier tout particulièrement ses partenaires officiels, ses membres et ses donateurs qui sont convaincus par les actions menées par l'association et la soutiennent fidèlement depuis des années.

Nos membres sont aujourd'hui au nombre de 98. Certains nous soutiennent depuis la création de l'association en 2000, d'autres se joignent à nous au fur et à mesure des années et des projets.

Un remerciement particulier est également adressé à la Loterie Romande pour son important soutien dans nos activités en 2016.

La liste de nos membres, donateurs/trices et partenaires est disponible sur **www.ecoparc.ch**

Nos partenaires officiels en 2016

bauart

PLANAIR
Ingénieurs conseils en énergies et environnement

BCN

viteos

jc jura cement
Juracime SA - Cornaux

SCHWAB SYSTEM
BOIS - BATIMENT - AUDITORIUM

Vous souhaitez devenir membre ou donateur(trice)?

Merci de nous retourner ce formulaire d'adhésion, ou de nous envoyer ces informations par e-mail : info@ecoparc.ch

Un grand merci pour votre soutien !

Cotisations annuelles

Membre individuel de soutien	CHF	100.–
Membre individuel actif	CHF	200.–
Membre collectif de soutien	CHF	300.–
Membre collectif actif	CHF	1'000.–
Donateur(trice) Montant au choix	CHF	..... .–

Lieu et date :

Signature :

Vos coordonnées

Nom : Prénom :

Institution :

Fonction :

Rue : NPA : Localité :

Téléphone :

E-mail :